

Indication des effectifs

	OUVRIERS		EMPLOYES		TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE		INGENIEURS / CADRES	
	♀ Femmes	♂ Hommes	♀ Femmes	♂ Hommes	♀ Femmes	♂ Hommes	♀ Femmes	♂ Hommes
- de 30 ans	9	7	0	0	0	0	0	0
30 à 39 ans	16	7	3	0	0	0	0	0
40 à 49 ans	35	20	0	0	1	1	0	0
50 ans et +	61	25	0	0	1	0	0	2
Total	121	59	3	0	2	1	0	2

	♀ Femmes	♂ Hommes
TOTAL DES EFFECTIFS	126	62
	188	

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

	OUVRIERS				
	♀ Femmes	♂ Hommes		♀ Femmes	♂ Hommes
- de 30 ans	21 126	21 145			
30 à 39 ans	21 164	21 682			
40 à 49 ans	21 176	21 371			
50 ans et +	21 182	21 179			

Score maximal 40 points
Note obtenue 40 points

Ecart de répartition des augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes

Nombre de salariés augmentés	♀ Femmes	♂ Hommes
	7	9

Score maximal 35 points
Note obtenue 15 points
Résultat en nombre équivalent de salariés 5,6

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

*L'indicateur retour de congé maternité est non calculable
Il n'y a pas eu de retour de congé maternité durant la période de référence*

Score maximal 15 points
Note obtenue NC

Nombre de salariés du sexe sous-représentés parmi les 10 plus hautes rémunérations

Nombre de salariés parmi les 10 plus hauts salaires	♀ Femmes	♂ Hommes
	4	6

Score maximal 10 points
Note obtenue 10 points

Score total

Score maximal
100 points

Score maximal pouvant être obtenu selon les indicateurs
85 points

Score obtenu 65 points
Soit une note de 76 / 100